

Noidans-lès-Vesoul, le 20/07/2026

Objet : portail familles année scolaire 2026-2027.

Mesdames, Messieurs,

Modalités d'inscription :

Comme chaque année, l'inscription de votre (vos) enfant(s) à l'accueil de loisirs éducatifs se fait via le portail familles :

<https://fol70.portail-defi.net>

Pour rappel, cet outil permet notamment :

- L'inscription et la désinscription de votre enfant aux différentes activités périscolaires et vacances scolaires ;
- L'accès à l'ensemble de vos factures récapitulant les consommations au sein de l'accueil de loisirs éducatifs ;
- La transmission des pièces administratives obligatoires et la modification du dossier famille ;
- Le suivi des actualités et des documents de l'accueil en libre consultation.

Dès le lundi 03/08/2026, vous retrouverez sur le portail familles de votre accueil de loisirs éducatifs (dans l'onglet « consulter les documents ») la plaquette de rentrée 2026-2027 comprenant :

- Les modalités pratiques de la vie de l'accueil ;
- Le planning d'ouverture des accueils de loisirs éducatifs durant les périodes de vacances scolaires ;
- Les tarifs des différentes activités proposées ;
- Les coordonnées des structures ;
- Le règlement intérieur de la structure.

Mise à jour du dossier famille :

Pour la prochaine rentrée scolaire, nous vous demanderons de mettre à jour les informations de votre compte famille en y inscrivant toutes les modifications nécessaires.

Vous devrez également extraire la fiche sanitaire du portail familles pour nous la retourner signée.

Vous pourrez ensuite déposer les pièces administratives obligatoires suivantes :

- Attestation de Quotient Familial ;
- Attestation d'assurance scolaire ;
- Photocopie du carnet de vaccinations ;
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Pour information, il n'y aura aucune validation des modifications effectuées par vos soins durant les périodes de fermeture de la structure.

Pôle Éducation Citoyenneté

Karine DAVOT

Déléguée Générale

✉ kdavot@fol70.org

Eliott DURAND

Responsable Pôle

Éducation Citoyenneté

☎ 03.84.75.04.70

✉ edurand@fol70.org

Attention, il est impératif que ces pièces justificatives soient transmises avant le 30/09/2026. Dans le cas contraire, il ne sera plus possible d'inscrire votre (vos) enfant(s) aux différents temps d'activité.

Phase d'inscription :

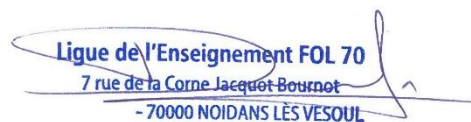
Cette première phase de modification du dossier famille sera suivie d'une phase d'inscription, ouverte à partir du **mercredi 26/08/2026**. A cette date, vous aurez la possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) en tenant compte des délais d'inscription, notifiés dans le règlement intérieur de la structure.

Solde du compte famille :

Nous demandons à l'ensemble des familles ayant des factures impayées de régulariser la situation pour permettre l'inscription de votre (vos) enfant(s) pour l'année scolaire 2026-2027.

Nous vous remercions de votre vigilance et de votre collaboration. La transmission d'un dossier complet dans les délais permet de garantir un traitement rapide de vos demandes et une organisation optimale de l'accueil de votre enfant.

Pour La Ligue FOL 70,
Eliott DURAND
Responsable Pôle Éducation Citoyenneté


Ligue de l'Enseignement FOL 70
7 rue de la Corne Jacquot Bournot
- 70000 NOIDANS LÈS VESOUL
Tél. 03 84 75 95 85

Pôle Éducation Citoyenneté

Karine DAVOT

Déléguée Générale

 kdavot@fol70.org

Eliott DURAND

Responsable Pôle

Éducation Citoyenneté

 03.84.75.04.70

 edurand@fol70.org